

Le Maire

Mireille CONTE JAUBERT

Département de la GIRONDE
Arrondissement de LIBOURNE
Canton de COUSTRAS
Commune de
SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES



République Française



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : 062/2022

Nombre de conseillers municipaux :

- en exercice : 19
- présents : 15
- votants : 17

OBJET :

CONVENTION RECHERCHE MEDECIN

Le quatre octobre deux mille vingt-deux à 19h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 27 septembre 2022 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la Mairie, sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

PRESENTS : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier LANDRY, Mme Valérie JARRY, M. Gilles MAGARDEAU, M. Christian JAUBERT, Mme Aline MARIE VASSEUR, M. Franck OBERG, Mme Florence PREVOT, M. Jean-Louis CHABROLLES, Mme Marie-José TERRIEN, M. Robert DELERIS, Mme Colette ALMODOVAR, M. Mickaël GODINEAU.

ABSENTS : Mme Patricia VIAUD (*procuration donnée à Mme Colette ALMODOVAR*), M. Serge FIMBAULT, M. Pierre-Yves LE MERDY (*procuration donnée à Mme Stéphanie LE MERDY*), Mme Véronique GERARD.

Madame Stéphanie LE MERDY est élue secrétaire de séance.

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'elle a reçu trois offres de service pour la recherche d'un médecin libéral.

- APPEL Médical Search, Cétéris Médical et ASED Recruitment.

Le conseil municipal, après débat et vote, à l'unanimité des membres présents et représentés : 17 votes – 17 pour :

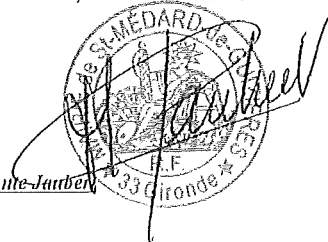
- Accepte la convention et les conditions proposées par la société APPEL Médical Sarch.
- Autorise Madame le Maire à signer ladite convention et tout document afférent à cette question.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,
mois et an ci-dessus indiqués.

Pour copie conforme, le 11 octobre 2022.

Le Maire,

Mireille Conte-Jaubert



Certifié exécutoire,
Déposé à la Sous-Préfecture de Libourne le
Publié le
A ST MEDARD DE GUIZIERES.
Le Maire,
Mireille Conte Jaubert

Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

Publié le 15 NOV. 2022

ID : 033-213304470-20221004-062_2022_1-DE



**SAINT MÉDARD
DE GUIZIÈRES**



appel medical search
Le Maire
par randstad.

Mireille CONTE JAUBERT



**Département dédié au recrutement de médecins,
Chirurgiens et directions d'établissement**

**Contrat de Partenariat
Mairie St Médard de Guizières et Appel Medical Search
Mission d'Approche Directe
Médecin Généraliste h-f**



Adelise Laressergues, Consultante Recrutement
Espace Jeanne d'Arc 9-11 rue Matabiau
3100 Toulouse
T 05 61 52 16 18
P 06 24 20 52 61
adelise.laressergues@appelmedicalsearch.com



Document strictement confidentiel
Les fonctions ou intitulés évoqués se déclinent au féminin comme au masculin



SAINT MÉDARD
DE GUIZIÈRES

Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

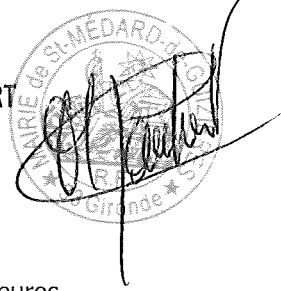
Publié le 15 NOV. 2022

ID : 033-213304470-20221004-062_2022_1-DE



appel medical search
par randstad.

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT



ENTRE LES SOUSSIGNÉES :

La **Société Select TT** – sous l'enseigne **Appel Médical**, S.A.S au capital de 155 006 250 euros dont le siège social est sis 276 avenue du Président Wilson 93211 Saint-Denis La Plaine cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro B 304 381 379, prise en la personne de Adeline Laouessergues, Consultante Recrutement, agissant pour l'établissement secondaire Appel Médical Search, dont le n° SIRET est 304 381 379 011 26, sis Espace Jeanne d'Arc - 9-11 rue Matabiau 31000 Toulouse, et dûment habilitée à l'effet des présentes.

Ci-après la **Société Appel Médical Search**

D'UNE PART

La Mairie de St Médard de Guzières, sise 9 esplanade du 18 Juin 33230 St Médard de Guzières, dont le n° SIRET est 213 304 470 000 15 représentée par le Mme Mireille Conte-Jaubert, Maire, dûment habilitée à cet effet.

Ci-après **la Mairie de St Médard de Guzières**,

D'AUTRE PART

La Mairie de St Médard de Guzières recherche

Médecin Généraliste h-f

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

1- Objet de la mission

La Mairie de St Médard de Guzières charge Appel Médical Search du recrutement suivant :

Médecin Généraliste h-f

Lieu du poste : Saint Médard de Guzières (33)

Poste en libéral

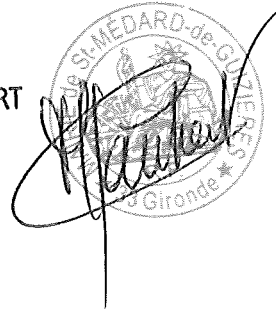


SAINT MÉDARD
DE GUIZIÈRES



appel medical search
par randstad.

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT



2- Honoraires

Les honoraires d'Appel Médical Search sont fixés de manière forfaitaire et définitive.

Pour la mission décrite ci-dessus les honoraires sont de :

15.000 € HT. (+ 20 % de TVA) par candidat h-f recruté quelle que soit la quotité de travail
(Quinze mille euros + 20 % de TVA)

Les règlements s'entendent par chèque ou par virement, à l'exclusion de tout autre moyen de paiement, dans un délai de 30 jours nets date de facturation. En l'absence de règlement dans les délais prévus, Appel Médical Search se réserve le droit de suspendre le déroulement de la mission jusqu'au règlement effectif.

Facturables de la manière suivante :

- 30% soit 4.500 € HT à la signature du contrat de prestation : frais de sourcing et d'approche directe

Cette phase comprend :

- La rencontre avec les différents acteurs de **la Mairie de St Médard de Guizières,**
- L'étude du poste et la mise en avant d'un profil recherché,
- La rédaction d'une annonce validée par le Client avant diffusion,
- La diffusion de l'annonce sur le site Appel Médical Search et les sites internet partenaires,
- La diffusion de l'annonce auprès de notre base de données,
- La diffusion des annonces auprès des associations, fédérations, sociétés savantes et facultés,
- La mise en place d'un processus d'approche directe
- La présélection des candidats h-f : entretiens téléphoniques et/ou physiques,
- Un rapport de mission mensuel

- 30% soit 4.500 € HT à la présentation du premier candidat h-f

Cette phase comprend :

- La présentation au Client, du premier candidat h-f retenu et les suivants,
- La présentation du dossier de candidature de chaque candidat h-f (compte rendu de l'entretien physique, synthèse du test Way're de PerfomanSe*, dossier rempli par le candidat h-f, copie des diplômes...),
- La participation à la sélection des candidats h-f,
- Prise de références à la demande du client, et sous réserve d'acceptation du candidat h-f

- 40% soit 6.000 € HT. à la signature de la contractualisation de l'installation libérale :

Cette phase comprend :

- Le suivi d'intégration du candidat h-f retenu avec la mise en place, à 3 mois, d'un compte rendu d'intégration,
- Une garantie de **12 mois** (cf article 7).



SAINT-MÉDARD
DE GUIZIÈRES



appel medical search
par randstad.

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT



Dans le cas où le Client décide de diffuser une annonce presse, ou auprès de sites internet autres que les partenaires d'Appel Médical Search, une facturation à part sera établie.

En raison des sollicitations multiples dont font l'objet les candidats h-f, **le Client veillera à les convoquer dans les dix (10) jours ouvrables** qui suivent la réception des dossiers de candidature et de faire connaître sa position, à l'exception des périodes traditionnelles de congés.

L'Appel Médical se réserve le droit de **facturer 200€ HT pour chaque candidat h-f** transmis et correspondant au profil recherché qui n'aurait pas été contacté par votre établissement dans un délai de 10 jours ouvrés.

Tout candidat h-f chassé par notre cabinet et présent dans nos rapports de missions, fera l'objet du déclenchement de facturation de présentation candidat h-f dès lors que celui-ci prendra directement contact avec l'établissement par tous moyens et ce, même si le processus de recrutement établi par le cabinet Appel Médical Search n'est pas encore engagé (à savoir, entretien et dossier de synthèse).

3- Embauche ultérieure d'un candidat présenté par Appel Médical Search

Dans le cas où un candidat h-f présenté par Appel Médical Search ne ferait pas l'objet d'une offre par le client ou refuse cette dernière et qu'il-elle est employé(e) par le Client ou collabore avec lui dans un délai de 24 mois suivant la date du premier entretien avec le Client, le Client devra payer la totalité des honoraires prévus à l'article 2.

Les données et notamment les CVs (anonymisés) de candidats transmis par SELECT TT marque Appel Medical Search au client sont strictement confidentiels. Ainsi, le client ne pourra pas transmettre ces données à un tiers, y compris toute filiale ou tout établissement du client autre que celui auquel est rattaché le demandeur. A défaut, le client sera redevable envers SELECT TT marque Appel Medical Search d'une indemnité égale au prix de la prestation dans le cadre de laquelle le CV (anonymisé) a été transmis au client.

4- Embauche de candidats supplémentaires

Sauf accord express préalable de Appel Médical Search, si, au cours d'une mission ne prévoyant qu'une seule recherche à chaque fois, plusieurs candidats présentés par Appel médical search sont recrutés pour le compte du Client ou d'une autre structure du même groupe, il sera perçu pour chaque candidat h-f supplémentaire 90% de la totalité des honoraires définis à l'article 2. Cette condition s'applique 6 mois après validation du premier recrutement, à charge pour le Client d'informer Appel Médical Search de tous recrutements additionnels, au-delà des 6 mois la totalité des honoraires sera facturée.

En cas de recrutement du-de la conjoint-e sur le même établissement ou groupe, son recrutement sera facturé **12.000** euros HT.

5- En cas d'embauche en CDD

Dans le cas où un candidat h-f présenté par Appel Médical Search ne ferait pas l'objet d'une offre d'installation libérale par le client ou refuse cette dernière et qu'il-elle est employé(e) en CDD pour le compte du Client ou d'une autre structure du même groupe, le Client devra payer les honoraires prévus pour un Contrat à Durée Déterminée soit **1.700** euros H.T. par mois de présence du-de la candidat-e.

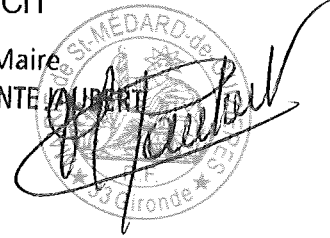


SAINT MÉDARD
DE GUIZIÈRES



appel medical search
par randstad.

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT



6- Annulation, Suspension ou Modification de la mission

Si la mission est annulée par le Client, pour une raison indépendante à la prestation Appel Médical Search, postérieurement à la date de signature du contrat, les factures émises seront définitivement acquises et devront être réglées.

Toute modification significative de recherche ou tout changement de profil imposé par le Client en cours de mission, est assimilé à une interruption de ladite mission suivie d'une nouvelle recherche donnant lieu à la facturation d'un nouveau forfait d'honoraires.

7- Engagement de renouvellement

Si le Client ou le candidat h-f met fin au contrat pendant la période d'essai et son renouvellement, à concurrence d'un maximum de **6 mois**, l'Appel Médical Search s'efforcera de trouver un remplaçant h-f sans frais supplémentaires pour le Client. Il appartiendra alors au Client, dans cette hypothèse, sous peine de déchéance de la garantie, d'en informer, par écrit, Appel Médical Search dans un délai de sept (7) jours ouvrés à compter de la rupture et l'inviter à reprendre la mission.

Ce renouvellement est applicable une seule fois après la mission initiale et limité à **6 mois** suivant le départ du candidat h-f. Cette clause n'est applicable que si l'ensemble des factures émises a été totalement réglé par le client.

Le renouvellement de la mission ne jouera pas dans les cas suivants :

- Décès, accident ou maladie du candidat
- Non règlement de la totalité des honoraires échus dans les délais convenus

8- Durée du contrat – Clause résolutoire

Les missions sont conclues pour une durée maximale de 12 mois.
Aucune clause d'exclusivité n'est liée à nos contrats.

9- Confidentialité

Tous les documents transmis par l'Appel Médical Search au Client concernant des candidats sont **strictement confidentiels** et doivent être traités comme tels. Il appartient au responsable destinataire au sein de l'entreprise de s'en assurer. Appel Médical Search ne saurait être tenu responsable des conséquences éventuelles de leur divulgation par des tiers ou à des tiers.

Réciproquement, Appel Médical Search garantit la confidentialité des informations concernant le Client qui auraient pu être portées à sa connaissance dans le cadre du présent contrat de partenariat.

Les données et notamment les CVs (anonymisés) de candidats transmis par SELECT TT marque Appel Médical Search au client sont strictement confidentiels. Ainsi, le client ne pourra pas transmettre ces données à un tiers, y compris toute filiale ou tout établissement du client autre que celui auquel est rattaché le demandeur. A défaut, le client sera redevable envers SELECT TT marque Appel Médical Search d'une **indemnité égale au prix de la prestation** dans le cadre de laquelle le CV (anonymisé) a été transmis au client.



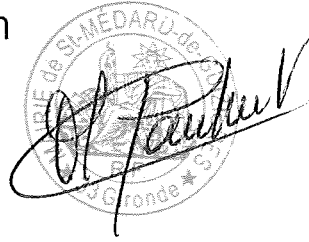
SAINT-MÉDARD
DE GUIZIÈRES



appel medical search
par randstad.

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT

Envoyé en préfecture le 04/11/2022
Reçu en préfecture le 04/11/2022
Publié le 15 NOV 2022
ID : 033-213304470-20221004-062_2022_1-DE



10-Intégralité du contrat

Le présent contrat de partenariat contient l'intégralité des termes et conditions sur lesquels les parties se sont mises d'accord. Il annule et remplace toute déclaration, négociation, engagement, communication orale ou écrite et tout document relatif à son objet.

11- Attribution de juridiction

Le présent acte et les relations entre les parties sont soumis au droit français. Les difficultés relatives à la validité, l'application ou à l'interprétation des présentes seront soumises au tribunal de commerce de Paris auquel les parties attribuent compétence territoriale, quel que soit le lieu d'exécution ou le domicile du défendeur. Cet article, par accord express des parties, s'applique également en cas de procédure de référé, de pluralité de défendeur ou d'appel en garantie.

12-Références

Sauf contre-indication de votre part, nous nous permettrons de vous inclure à nos références clients afin que des établissements souhaitant faire appel à nous puissent vous contacter afin d'échanger avec vous concernant notre collaboration.

13-Protection des données personnelles

Les Parties se conforment en toutes circonstances à l'ensemble des lois et réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel, afin d'assurer des traitements sécurisés, minimisés et transparents à l'égard des personnes concernées.

En application des rôles imposés par le droit du travail à chaque Partie et des prescriptions du droit des données personnelles, les Parties reconnaissent que le simple fait d'être destinataire des résultats du traitement de l'autre Partie n'a pas d'incidence sur leur qualité de tiers à ces traitements. Les traitements ultérieurs réalisés par la Partie destinataire n'entraînent aucune relation de sous-traitance. Chaque Partie demeure un responsable de traitement distinct, autonome dans la définition des finalités et moyens de ses traitements.

Le Prestataire est responsable des traitements qu'il met en œuvre pour réaliser la prestation de placement et de promotion par vidéo du ou des postes à pourvoir. Ces traitements s'achèvent par la communication des dossiers de candidature d'une part, et par la communication de la vidéo promotionnelle d'autre part.

Le Client est responsable des traitements qu'il met en œuvre postérieurement à la communication des candidatures afin de les examiner, y compris lorsqu'ils sont réalisés par des sous-traitants du Client. Le Client est également responsable des traitements qu'il met en œuvre postérieurement à la communication de la vidéo promotionnelle.

Chaque Partie notifie ses traitements aux personnes concernées, et répond aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées pour les traitements dont elle est responsable.

Chaque Partie s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer le respect des règles et la sécurité des données qu'elle collecte de son propre chef ou dont elle est destinataire. Chaque Partie s'engage, en cas de traitement hors de l'espace économique européen, à respecter les règles relatives aux traitements transfrontaliers de données.



SAINT MÉDARD
DE GUIZIÈRES



appel medical search
par randstad.

Envoyé en préfecture le 04/11/2022
Reçu en préfecture le 04/11/2022
Publié le 15 NOV 2022
ID : 033-213304470-20221004-062_2022_1-DE

Le Maire
Mireille CONTE-Jaubert



Toute communication de données ne peut intervenir que dans les limites légales et dans le respect des engagements précédents. Les Parties se communiquent mutuellement les données de contact des interlocuteurs métiers.

14- Engagement des parties

Appel médical search s'engage dans ses pratiques professionnelles à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'égalité des chances.

Les obligations de Appel Médical Search se limitent à la présentation de candidats dont le profil pourrait correspondre. Dans l'hypothèse où aucun profil ne correspondrait à la demande du client, la responsabilité du cabinet de recrutement ne saurait être engagée.

Le client s'engage à envoyer une copie du contrat d'installation libérale signé entre le client et le candidat introduit par Appel Médical Search dans la semaine de la signature dudit contrat.

Le client pourra alors adapter ses critères de sélection.

Par ailleurs, en aucun cas la société Appel Médical Search ne saurait être tenue responsable des conditions d'exécution du contrat de travail, sa responsabilité étant limitée.

Le cabinet Appel Médical Search exerce une simple mission de cabinet de recrutement, destinée à mettre en contact des candidats avec des employeurs. Il ne saurait être fait état d'aucun lien de subordination ou de tout autre lien juridique entre Appel Médical Search et les candidats qui se présentent à la société prestataire.

Appel Médical Search, met en œuvre sa mission de recrutement dans la limite des obligations imposées par la loi et ne pourra satisfaire à aucune demande discriminatoire ou de nature à faire échec aux dispositions relatives au respect de la vie privée et des données de nature privée ou à toute autre législation non nominativement spécifiée

Fait à Toulouse, le 22 Juillet 2022

Pour
Mairie St Médard de Guizières
Mme Mireille Conte-Jaubert
Maire

Pour
Appel Médical Search
Adelise Lauressergues
Consultante recrutement

